

## REPÈRES

### CHOISIR SA FORMATION

#### Dispenser l'éducation thérapeutique du patient - 40 h



La loi Hôpital Patients Santé Territoire<sup>1</sup>, du 21 juillet 2009, a inscrit l'Éducation Thérapeutique du Patient (l'ETP) comme une activité à part entière du parcours de soins.

Pour intervenir en éducation thérapeutique, le législateur indique que « l'acquisition des compétences nécessaires [...] requiert une formation d'une durée minimale de quarante heures d'enseignements théoriques et pratiques<sup>2</sup>. »

Si le législateur s'est attaché à définir les conditions de mises en œuvre de l'ETP, il est resté plus flou sur les dispositifs de formation. Devant ce constat, le Pôle Régional de Ressources en ETP Bretagne propose aux acteurs quelques repères pour choisir une formation de 40h de qualité.

Ces points de repères sont issus des recommandations de la Haute Autorité de Santé, des critères d'autorisation de programme de l'ARS Bretagne ou encore l'arrêté du 31 mai 2013 modifiant l'arrêté du 2 août 2010 relatif aux compétences requises pour dispenser l'éducation thérapeutique du patient.

<sup>1</sup> Arrêté du 31 mai 2013 modifiant l'arrêté du 2 août 2010 relatif aux compétences requises pour dispenser l'éducation thérapeutique du patient :

[https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?sessionId=B5F4E50561EAF893B09E16E36A45F3C4.tplgfr25s\\_1?cidTexte=JORFTEXT000027482106&dateTexte=20130602](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?sessionId=B5F4E50561EAF893B09E16E36A45F3C4.tplgfr25s_1?cidTexte=JORFTEXT000027482106&dateTexte=20130602)

<sup>2</sup> Référentiel de compétence pour dispenser l'ETP dans un programme, Inpes, juin 2013 : <https://www.chu-bordeaux.fr/Professionnels-recherche/Education-therapeutique/Cadre-reglementaire/>

## Concernant le contenu de la formation

<b>REPÈRES DE QUALITE :</b> L'organisme de formation que vous avez choisi propose-t-il une formation en adéquation avec les repères de qualité relatifs au contenu ?	<b>RÉFÉRENCES</b> Les repères de qualité s'appuient notamment sur les références ci-dessous.
<p><b>Les thèmes de la circulaire sont présentés et discutés en formation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>ce qu'est l'éducation thérapeutique, de quoi parlons-nous ?</b></li><li>• <b>les représentations</b></li><li>• <b>les techniques d'entretien et la posture relationnelle en ETP</b></li><li>• <b>le bilan éducatif partagé/diagnostic éducatif :</b><ul style="list-style-type: none"><li>▪ le guide d'entretien</li><li>▪ la rédaction des questions ouvertes</li></ul></li><li>• <b>Le programme personnalisé :</b><ul style="list-style-type: none"><li>▪ la rédaction d'objectifs centrés sur le-la patient-e</li><li>▪ les compétences d'adaptation et d'auto-soins</li></ul></li><li>• <b>Les séances d'ETP en individuelle ou en collectif :</b><ul style="list-style-type: none"><li>▪ la démarche éducative</li><li>▪ les différentes phases d'une séquence</li><li>▪ le rôle de l'animateur-riche</li><li>▪ le conducteur d'une séance pédagogique</li><li>▪ l'animation d'une séquence d'animation</li><li>▪ la dynamique de groupe</li><li>▪ les techniques et outils d'animation</li></ul></li><li>• <b>Les différentes démarches et outils d'évaluation relatifs à l'ETP :</b><ul style="list-style-type: none"><li>▪ l'évaluation des compétences acquises par le-la patient e</li><li>▪ l'auto-évaluation annuelle</li><li>▪ l'évaluation quadriennale</li><li>▪ l'enquête Solen...</li></ul></li><li>• <b>La collaboration entre patient-e expert-e et professionnel-le en ETP</b></li><li>• <b>Les étapes et la méthodologie de la conception d'un programme d'ETP</b></li><li>• <b>Le cadre réglementaire</b></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Voir l'arrêté du 31 mai 2013 relatif aux compétences requises pour dispenser l'ETP<sup>3</sup>.</li><li>• Voir le référentiel de compétence pour dispenser l'ETP dans un programme, Inpes, juin 2013<sup>4</sup></li></ul>

<sup>3</sup> Arrêté du 31 mai 2013 modifiant l'arrêté du 2 août 2010 relatif aux compétences requises pour dispenser l'éducation thérapeutique du patient :

[https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?sessionId=B5F4E50561EAF893B09E16E36A45F3C4.tplqfr25s\\_1?cidTexte=JORFT-EXT000027482106&dateTexte=20130602](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?sessionId=B5F4E50561EAF893B09E16E36A45F3C4.tplqfr25s_1?cidTexte=JORFT-EXT000027482106&dateTexte=20130602)

<sup>4</sup> Référentiel de compétence pour dispenser l'ETP dans un programme, Inpes, juin 2013 : <https://www.chu-bordeaux.fr/Professionnels-recherche/Education-therapeutique/Cadre-reglementaire/>

## Concernant le déroulement de la formation

<p style="text-align: center;"><b>REPÈRES DE QUALITE :</b></p> <p style="text-align: center;"><b>La formation se déroulera-t-elle en adéquation avec ces repères qualité ?</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>RÉFÉRENCES</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Les repères de qualité s'appuient notamment sur les références ci-dessous.</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le groupe de formation associe des professionnel-le-s de profils diversifiés et des personnes concernées par une maladie chronique</li> <li>• La formation est assurée essentiellement en présentiel</li> <li>• La taille du groupe est limitée à 12 participant-e-s</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'éducation thérapeutique est une pratique pluri professionnelle, à ce titre il semble essentiel que les groupes de formations associent différentes professions et lieux d'exercices (hospitalier, libéral) permettant de croiser les regards.</li> <li>• <i>Cf. arrêté du 14 janvier 2015, annexe 1<sup>5</sup></i></li> <li>• Les institutions sanitaires (HAS, EHESP, Santé Publique France, Haut Comité de Santé Publique) recommandent l'intervention du-de la patient-e et des associations de patient-es dans la mise en place des programmes ou actions d'ETP qui leur sont destinés. En effet, leurs savoirs expérientiels de la maladie représentent un atout majeur dans la prise en charge thérapeutique. La présence des personnes concernées par une maladie chronique dans le cadre d'un processus de formation 40h permet de croiser les savoirs et créer du lien pour de futures collaborations.</li> <li>• <i>Cf. Structuration d'un programme d'éducation thérapeutique du patient dans le champ des maladies chroniques<sup>6</sup></i></li> <li>• <i>Le référentiel de compétences pour dispenser l'éducation thérapeutique du patient dans un programme<sup>7</sup></i> requiert le développement de compétences relationnelles et pédagogiques, la formation en présentielle semble donc indispensable pour une formation de qualité</li> <li>• Le nombre de participant est limité à 12 personnes en vue de favoriser l'expression de chacun-e ainsi que les interactions entre participant-e-s et avec les formateurs-rices</li> </ul>

<sup>5</sup> Arrêté du 14 janvier 2015 relatif au cahier des charges des programmes d'éducation thérapeutique du patient et à la composition du dossier de demande de leur autorisation et de leur renouvellement et modifiant l'arrêté du 2 août 2010 modifié relatif aux compétences requises pour dispenser ou coordonner l'éducation thérapeutique du patient, Légifrance, URL : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030135866&categorieLien=id>

<sup>6</sup> Structuration d'un programme d'éducation thérapeutique du patient dans le champ des maladies chroniques. Guide méthodologique, HAS, INPES, Juin 2007-Intervenants concernés par l'éducation thérapeutique, URL : [https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/etp\\_-\\_guide\\_version\\_finale\\_2\\_pdf.pdf](https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/etp_-_guide_version_finale_2_pdf.pdf)

<sup>7</sup> Référentiel de compétences pour dispenser l'éducation thérapeutique du patient dans un programme, Inpes, juin 2013, URL : <https://www.chu-bordeaux.fr/Professionnels-recherche/Education-therapeutique/Cadre-reglementaire/>

## Concernant les modalités pédagogiques

<b>REPÈRES DE QUALITE :</b> Les modalités pédagogiques seront-elles adaptées aux repères qualité ?	<b>RÉFÉRENCES</b> Les repères de qualité s'appuient notamment sur les références ci-dessous.
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>La formation alterne de :</b><ul style="list-style-type: none"><li>▪ travaux pratiques en individuels (seul-e), en collectifs (2/3 participant-e-s ou tous ensemble)</li><li>▪ apports théoriques et méthodologiques</li></ul></li><li>• <b>Les méthodes participatives sont privilégiées tout du long de la formation :</b><ul style="list-style-type: none"><li>▪ sollicitations du groupe de formation</li><li>▪ études de cas</li><li>▪ mises en situation</li><li>▪ jeux de rôles</li><li>▪ techniques et outils d'animation</li></ul></li><li>• <b>Des supports pédagogiques, de la documentation et une bibliographie sont mis à disposition</b></li><li>• <b>La formation part de l'expérience et des représentations des apprenant-e-s</b></li></ul>	<p><i>Cf. Structuration d'un programme d'éducation thérapeutique du patient dans le champ des maladies chroniques. Guide méthodologique, HAS, INPES, Juin 2007, Critères de qualité d'un programme d'éducation thérapeutique du patient<sup>8</sup></i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Les modalités pédagogiques proposées pendant la formation s'appuient sur la démarche proposée aux patients en ETP</li><li>• Elles mobilisent des techniques pédagogiques variées, engageant les apprenant-e-s dans un processus actif d'apprentissage et de mise en lien du contenu avec la future pratique</li><li>• Les techniques d'animation, outils pédagogiques utilisés ou construits pendant la formation facilitent le développement des compétences requises pour pratiquer l'ETP</li><li>• Les modalités et la progression pédagogiques sont transférables dans la pratique de l'ETP</li></ul>

<sup>8</sup> Structuration d'un programme d'éducation thérapeutique du patient dans le champ des maladies chroniques. Guide méthodologique, HAS, INPES, Juin 2007, Critères de qualité d'un programme d'éducation thérapeutique du patient URL : [https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2012-05/criteres\\_de\\_qualite\\_dune\\_education\\_therapeutique\\_du\\_patient\\_web.pdf](https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2012-05/criteres_de_qualite_dune_education_therapeutique_du_patient_web.pdf)

**Auteur·rice·s :** Ce document a été produit par un groupe de travail breton réunissant des patient·e·s partenaires en ETP et des professionnel·le·s en partenariat.

**Date de création :** Janvier 2022

**Conception :** Ireps Bretagne

**Crédits :** vegefox.com



Pour accompagner et soutenir le partenariat entre les patient·e·s partenaires, aidant·e·s et les professionnel·le·s en éducation thérapeutique, d'autres documents sont disponibles pour :

- Communiquer sur l'intérêt de travailler avec les patient·e·s partenaires
- Soutenir la mise en place du partenariat
- Soutenir le partenariat dans la formation ETP

Rendez-vous sur [poleetpbretagne.fr](http://poleetpbretagne.fr) pour utiliser ces documents.